



Client

A l'attention de
Adresse

Tél:

Email:

Rapport /fn/ / -2016

Date : / /2016

RAPPORT D'INVENTAIRE AMIANTE

CLIENT

REF BATIMENT

PHOTO BATIMENT

Frédéric Naveaux
Responsable département amiante

Fabien DEVILLERS
Administrateur

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Conformité.....	4
3. Evaluation des risques liés à l’amiante.....	4
4. Mesures de Prévention.....	5
5. Inventaire : données techniques.....	5
6. Formulaire d’évaluation des matériaux.....	10
7. Photos.....	14

Annexe :

Rapport d’analyses

1. Introduction

L'amiante est une roche naturelle (silicates fibreux) aux propriétés extraordinaires.

Il existe six variétés d'amiante : la chrysotile, l'amosite, la crocidolite, la trémolite, l'anthophyllite et l'actinolite, que l'on peut regrouper en deux familles :

Les serpentines : reprenant la chrysotile, très souvent présente dans nos applications amiantées.

Les amphiboles : reprenant l'amosite, la crocidolite (amiante bleu), la trémolite, l'anthophyllite et l'actinolite.

Les principales propriétés de l'amiante sont sa résistance au feu, sa résistance mécanique, sa résistance aux acides et bases. C'est aussi un bon isolant thermique et électrique.

Si l'on ajoute à cela sont coût particulièrement bas, on peut comprendre aisément la raison pour laquelle il a été utilisé aussi massivement dans nos habitations, nos industries, nos outils...

Malheureusement, son impact sur notre santé est loin d'être négligeable.

On retrouve de l'amiante dans de nombreuses applications amiantées, comme par exemple :

- Les calorifuges de conduites de chauffage
- Les allèges de fenêtres
- Les ondulés de recouvrement de toiture
- Les panneaux isolants de sous toiture
- Les colles de fixation de revêtement de sol
- Les anciens vinyles
- Les mastics de fenêtres

Et bien d'autres encore...

Tous ces produits peuvent être classés en deux catégories :

(Extrait de l'AR du 16 mars 2006)

Amiante lié ou non friable : amiante-ciment, dalles et protections de sol contenant de l'amiante, bitumes et produits de couverture contenant de l'amiante, emballages et joints et colmatages contenant de l'amiante dont l'agent de liaison se compose de ciment, de bitumes, de matières synthétiques ou de colles qui ne sont pas endommagés ou qui sont en bon état.

Amiante friable : tous les autres matériaux contenant de l'amiante.

En ce qui concerne l'inventaire amiante proprement dit, il est une obligation légale pour les employeurs. Il est un excellent moyen de prévention collective.

Cet inventaire pourra servir de base de travail à l'élaboration du programme de gestion (voir point « 4. Mesures de prévention »), ce dernier permettra au mieux de limiter le risque d'exposition à l'amiante.

2. Conformités

- a) Cet inventaire est complet (exception faite des réserves émises au point « 5. Inventaire ») et répond aux exigences de l'Arrêté Royal du 16 mars 2006.
- b) Ce rapport ne reprend pas nécessairement les parties des bâtiments, les machines et les installations qui sont difficilement accessibles et qui dans des conditions normales ne peuvent donner lieu à une exposition à l'amiante.
- c) L'AR du 16 mars 2006 nous interdit d'endommager un matériau intact, qui dans des conditions normales n'est pas atteint, afin d'y recueillir des échantillons pour établir l'inventaire.
- d) Les échantillons prélevés sont analysés par un laboratoire agréé pour l'identification amiante.

3. Evaluation des risques liés à l'amiante

Nous avons établi des formulaires d'évaluation des matériaux détectés comme contenant de l'amiante. Nos recommandations prennent en compte les différents facteurs pouvant intervenir dans l'évaluation des risques d'expositions.

L'AR du 16 mars 2006 stipule qu'en fonction des résultats de l'évaluation des risques, l'employeur fait mesurer la concentration en fibre d'amiante dans l'air sur le lieu de travail, afin de garantir le respect de la valeur limite.

Les mesurages sont programmés et effectués régulièrement.

Les mesurages sont effectués après l'avis du comité.

La teneur de l'air en amiante est mesurée au moins tous les mois et à chaque fois qu'intervient une modification technique.

Cette fréquence de mesurage peut être réduite jusqu'à une fois tous les trois mois lorsque les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1° aucune modification substantielle n'intervient sur le lieu de travail.
- 2° les résultats des deux mesurages précédents n'ont pas dépassé la moitié de la valeur limite pour les fibres d'amiante.

(Extrait de l'AR du 16 mars 2006)

4. Mesures de prévention

L'AR du 16 mars 2006 stipule que l'employeur qui, sur base de l'inventaire, a constaté la présence d'amiante dans son entreprise, établit un programme de gestion.

Ce programme vise à maintenir l'exposition à l'amiante des travailleurs appartenant ou non au personnel de l'entreprise au niveau le plus bas possible.

Ce programme est régulièrement mis à jour. Le programme de gestion comporte:

1° une évaluation régulière, au moins annuelle, de l'état de l'amiante et des matériaux contenant de l'amiante par une inspection visuelle

2° les mesures de prévention à mettre en œuvre

3° les mesures qui sont prises avec une planification de travail concordante lorsque l'amiante et les matériaux contenant de l'amiante sont en mauvais état ou sont situés dans des endroits où ils sont susceptibles d'être heurtés ou détériorés.

(Extrait de l'AR du 16 mars 2006)

5. Inventaire : données techniques

Portée de l'inventaire:

Réserve(s) :

Risques éventuels non liés à l'amiante :

Réalisation : Centurame Antonio, responsable du département amiante.

Laboratoire d'analyse :

Date de visite :

Date d'émission du rapport :

Personnes de contact sur site :

Récapitulatif des applications amiantées et/ou pouvant contenir de l'amiante (base de travail pour l'élaboration du plan de gestion)

Localisation (*)	Nature de l'application	Photos n°	Etat	Recommandations	N° formulaire évaluation
En toiture	Ardoises artificielles de recouvrement (matériau <u>contenant</u> de l'amiante)	1 et 2	Bon état	Contrôle annuel	1
Au niveau 1, salle de bain	Tablette de fenêtre (matériau <u>contenant</u> de l'amiante)	3	Très légèrement endommagé	Contrôle annuel	2
Au niveau 1, palier escalier	Plafonnage de revêtement mural (matériau <u>contenant</u> de l'amiante)	4 et 5	Très légèrement endommagé	Contrôle annuel	3
Au niveau 0, annexe cuisine	Dalles de revêtement de sol + colle (matériau <u>contenant</u> de l'amiante)	6 et 7	Endommagées	Enlèvement endéans 1 an	4
Au niveau 0, en façade arrière	Mastic vitrage (matériau <u>contenant</u> de l'amiante)	8 et 9	Bon état	Contrôle annuel	5
Au niveau -1, chaufferie	Calorifuge (matériau <u>contenant</u> de l'amiante)	10 et 11	Légèrement endommagé	Encapsulation par enduit fixant endéans 2 ans	6
Au niveau -1, garage	Plaque faisant office de support compteur électrique (matériau <u>connu pour contenir</u> de l'amiante)	12 et 13	Bon état général	Contrôle annuel	7

Récapitulatif des applications ayant fait l'objet d'un prélèvement et analyse.

Références échantillons	Localisations	Nature de l'application	Photos n°	Présence d'amiante oui/non	Type d'amiante
001	En toiture	Ardoises artificielles de recouvrement	1 et 2	Oui	Chrysotile
002	Au niveau 1, salle de bain	Tablette de fenêtre	3	Oui	Chrysotile
003	Au niveau 1, palier escalier	Plafonnage de revêtement mural	4 et 5	Oui	Chrysotile Amosite
004	Au niveau 0, annexe cuisine	Dalles de revêtement de sol + colle (*)	6 et 7	Oui	Chrysotile
005	Au niveau 0, en façade arrière	Mastic vitrage	8 et 9	Oui	Chrysotile
006	Au niveau -1, chaufferie	Calorifuge	10 et 11	Oui	Chrysotile Amosite Crocidolite

(*) : Présence d'amiante dans la colle et dans les dalles.

6. Formulaires d'évaluation des matériaux

Formulaire d'évaluation n°1

Localisation	Nature de l'application
En toiture	Ardoises artificielles de recouvrement

Matériau contenant de l'amiante (amiante lié)

Ayant fait l'objet de l'échantillon n° 001



Principaux éléments déterminant le risque d'exposition aux fibres d'amiante :

Etat du matériau	Fragilité	Déplacement d'air	Fréquentation du local	Accessibilité du matériau
<u>Pas de dégâts</u>	<u>Peu fragile</u>	Faible	<u>Rarement fréquenté</u>	Pas accessible
Faiblement endommagé	Moyennement fragile	<u>Important</u>	Peu fréquenté	Difficilement accessible
Moyennement endommagé	Très fragile	Très important	Régulièrement fréquenté	Moyennement accessible
Fortement endommagé			Très souvent fréquenté	<u>Facilement accessible</u>

Activités pouvant donner lieu à une exposition à l'amiante : Intervention technique sur la toiture

Notre recommandation : contrôle annuel

Formulaire d'évaluation n°2

Localisation	Nature de l'application
Au niveau 1, salle de bain	Tablette de fenêtre

Matériau contenant de l'amiante (amiante lié)

Ayant fait l'objet de l'échantillon n° 002



Principaux éléments déterminant le risque d'exposition aux fibres d'amiante :

Etat du matériau	Fragilité	Déplacement d'air	Fréquentation du local	Accessibilité du matériau
Pas de dégâts	<u>Peu fragile</u>	<u>Faible</u>	Rarement fréquenté	Pas accessible
<u>Faiblement endommagé</u>	Moyennement fragile	Important	Peu fréquenté	Difficilement accessible
Moyennement endommagé	Très fragile	Très important	<u>Régulièrement fréquenté</u>	Moyennement accessible
Fortement endommagé			Très souvent fréquenté	<u>Facilement accessible</u>

Activités pouvant donner lieu à une exposition à l'amiante : Intervention technique sur la tablette

Notre recommandation : contrôle annuel

Formulaire d'évaluation n°3

Localisation	Nature de l'application
Au niveau 1, palier escalier	Plafonnage de revêtement mural

Matériau contenant de l'amiante (amiante lié)

Ayant fait l'objet de l'échantillon n° 003



Principaux éléments déterminant le risque d'exposition aux fibres d'amiante :

Etat du matériau	Fragilité	Déplacement d'air	Fréquentation du local	Accessibilité du matériau
Pas de dégâts	<u>Peu fragile</u>	<u>Faible</u>	Rarement fréquenté	Pas accessible
<u>Faiblement endommagé</u>	Moyennement fragile	Important	<u>Peu fréquenté</u>	Difficilement accessible
Moyennement endommagé	Très fragile	Très important	Régulièrement fréquenté	Moyennement accessible
Fortement endommagé			Très souvent fréquenté	<u>Facilement accessible</u>

Activités pouvant donner lieu à une exposition à l'amiante : Intervention technique sur le mur

Notre recommandation : contrôle annuel

Formulaire d'évaluation n°4

Localisation	Nature de l'application
Au niveau 0, annexe cuisine	Dalles de revêtement de sol + colle

Matériau contenant de l'amiante (amiante lié)

Ayant fait l'objet de l'échantillon n° 004



Principaux éléments déterminant le risque d'exposition aux fibres d'amiante :

Etat du matériau	Fragilité	Déplacement d'air	Fréquentation du local	Accessibilité du matériau
Pas de dégâts	Peu fragile	Faible	Rarement fréquenté	Pas accessible
Faiblement endommagé	Moyennement fragile	Important	Peu fréquenté	Difficilement accessible
Moyennement endommagé	Très fragile	Très important	Régulièrement fréquenté	Moyennement accessible
Fortement endommagé			Très souvent fréquenté	Facilement accessible

Activités pouvant donner lieu à une exposition à l'amiante : Intervention technique sur le revêtement de sol. Nettoyage, entretien.

Notre recommandation : enlèvement endéans 1 an

Formulaire d'évaluation n°5

Localisation	Nature de l'application
Au niveau 0, en façade arrière	Mastic vitrage

Matériau contenant de l'amiante (amiante lié)

Ayant fait l'objet de l'échantillon n° 005



Principaux éléments déterminant le risque d'exposition aux fibres d'amiante :

Etat du matériau	Fragilité	Déplacement d'air	Fréquentation du local	Accessibilité du matériau
<u>Pas de dégâts</u>	Peu fragile	Faible	Rarement fréquenté	Pas accessible
Faiblement endommagé	<u>Moyennement fragile</u>	Important	Peu fréquenté	Difficilement accessible
Moyennement endommagé	Très fragile	<u>Très important</u>	<u>Régulièrement fréquenté</u>	Moyennement accessible
Fortement endommagé			Très souvent fréquenté	<u>Facilement accessible</u>

Activités pouvant donner lieu à une exposition à l'amiante : Intervention technique sur le châssis

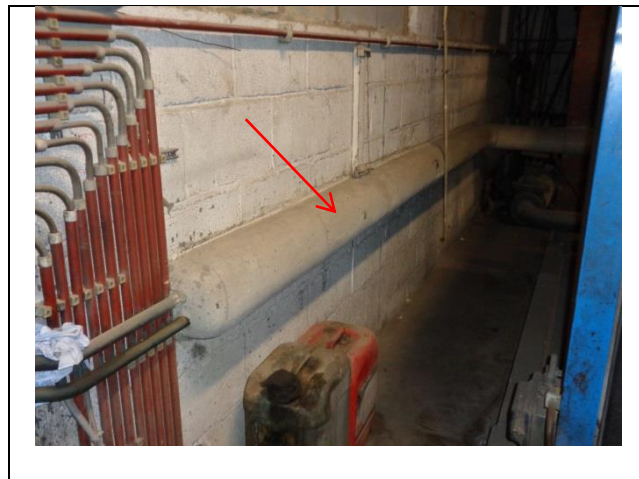
Notre recommandation : contrôle annuel

Formulaire d'évaluation n°6

Localisation	Nature de l'application
Au niveau -1, chaufferie	Calorifuge

Matériau contenant de l'amiante (amiante non lié ou friable)

Ayant fait l'objet de l'échantillon n° 006



Principaux éléments déterminant le risque d'exposition aux fibres d'amiante :

Etat du matériau	Fragilité	Déplacement d'air	Fréquentation du local	Accessibilité du matériau
Pas de dégâts	Peu fragile	Faible	Rarement fréquenté	Pas accessible
<u>Faiblement endommagé</u>	<u>Moyennement fragile</u>	Important	<u>Peu fréquenté</u>	Difficilement accessible
Moyennement endommagé	Très fragile	Très important	Régulièrement fréquenté	Moyennement accessible
Fortement endommagé			Très souvent fréquenté	<u>Facilement accessible</u>

Activités pouvant donner lieu à une exposition à l'amiante : Intervention sur l'installation. Autres travaux pouvant générer une détérioration du calorifuge.

Notre recommandation : encapsulation par enduit fixant endéans 2 ans

Formulaire d'évaluation n°7

Localisation	Nature de l'application
Au niveau -1, garage	Plaque faisant office de support compteur électrique

Matériau connu pour contenir de l'amiante (amiante lié)

N'ayant fait l'objet d'un échantillonnage



Principaux éléments déterminant le risque d'exposition aux fibres d'amiante :

Etat du matériau	Fragilité	Déplacement d'air	Fréquentation du local	Accessibilité du matériau
<u>Pas de dégâts</u>	<u>Peu fragile</u>	<u>Faible</u>	<u>Rarement fréquenté</u>	Pas accessible
Faiblement endommagé	Moyennement fragile	Important	Peu fréquenté	Difficilement accessible
Moyennement endommagé	Très fragile	Très important	Régulièrement fréquenté	Moyennement accessible
Fortement endommagé			Très souvent fréquenté	<u>Facilement accessible</u>

Activités pouvant donner lieu à une exposition à l'amiante : intervention technique sur l'installation

Notre recommandation : contrôle annuel

7. Photos

-  Contient de l'amiante
-  Ne contient pas d'amiante
-  Peu contenir de l'amiante

Photo n°1



Photo n°2



Photo n°3



Photo n°4



Photo n°5



Photo n°6



Photo n°7



Photo n°8



Photo n°9



Photo n°10

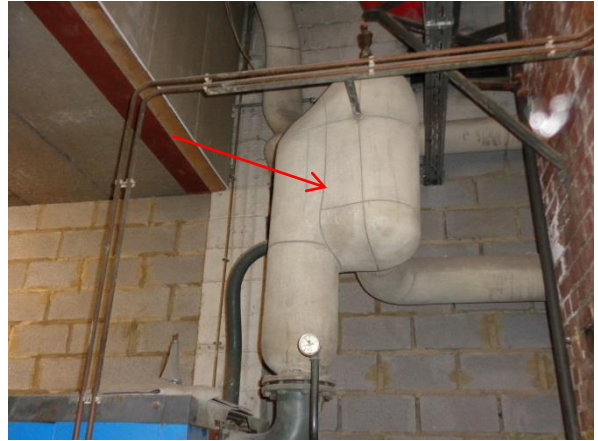


Photo n°11



Photo n°12



Photo n°13

